



# UNITAIRE

Pour un autre syndicalisme au TRESOR

## 350 euros : en guise d'excuse...

Depuis plusieurs mois, sinon depuis novembre 2004 nous nous faisons l'écho des difficultés que rencontrent les agents avec la mise en place de l'application Hélios.

Dysfonctionnements permanents et récurrents, synergie très difficile sinon impossible avec les ordonnateurs, lenteur inadmissible, formation inadaptée, outil très lourd, laborieux, soutien défaillant, délais de réponse trop tardifs et la liste n'est pas exhaustive, telles étaient les principales critiques des utilisateurs à tel point que certains chefs de poste reculaient le moment du basculement et que les agents appréhendaient son arrivée.

Car de poste en poste et de département en département, les déboires des uns alimentaient les craintes des autres. Inquiétudes d'autant plus vives que face à l'accroissement du transfert des charges de l'Etat sur les collectivités territoriales, la DGCP semble sous estimer les difficultés rencontrées. A tel point que l'on peut légitimement s'interroger sur l'avenir de cette mission. L'administration ne serait-elle pas en train d'organiser en parallèle de ces annonces sur cette application «révolutionnaire et performante» dicit certains TPG, l'insuffisance des services rendus afin d'aboutir à des conclusions qui la situeraient à l'extérieur du périmètre du Trésor Public. Si Hélios est un outil de la centralisation des comptes de l'Etat, sa conception induit une maîtrise par les gros ordonnateurs et non par le Trésor Public, ce qui ne manque pas de la fragiliser.

Il va sans dire que «critiquer» Hélios est mal venu, c'est faire preuve de défaitisme voire d'anti Trésor Public. D'ailleurs certains agents ont pu mesurer l'impact de leur sens critique sur leur notation.

En octroyant 350 euros aux 3 000 agents qui ont subi les affres de l'expérimentation, l'administration reconnaît bien sa responsabilité dans la dégradation des conditions de travail des agents. Si dans ces périodes difficiles l'attribution de 350 euros représente une somme non négligeable, elle n'en dédouane pas pour autant l'administration d'apporter des solutions techniques appropriées et les moyens nécessaires tant en effectifs qu'en formation.

Après la DGI qui a décidé d'accorder 320 euros aux seuls agents chargés de la mise en oeuvre de la DPR (Déclaration de revenus Pré-Remplie), la DGCP s'engouffre dans la spirale perverse de l'octroi de primes spécifiques ou exceptionnelles à quelque uns au mépris du travail accompli par l'ensemble des agents qui subit les suppressions d'emplois, le tâtonnement des applications informatiques, la course aux gains de productivité, ce qui ne manquera pas de créer un sentiment d'injustice bien légitime.

Pour SUD Trésor c'est l'ensemble des agents qui concourt à l'image du service public et à la qualité de l'exercice des missions, c'est donc le travail accompli par l'ensemble des agents qui doit être reconnu et rémunéré en conséquence.

C'est pourquoi SUD a toujours revendiqué que cette reconnaissance s'exprime par l'attribution de 50 points d'indice et un plan de qualification significatif. Car au delà de l'attribution immédiate d'une prime, c'est bien le pouvoir d'achat des agents qu'il convient d'améliorer mais également le montant des retraites.

## ...mais cela ne règle pas le contentieux !

*Solidaires, Unitaires, Démocratiques au Trésor*